



Pommier / Poirier

N°10
18/04/2024



Animateur filière

Emmanuelle MARCHESAN
FREDON 47
e.marchesanfredonaqui@laposte.net

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier Edition Sud Nouvelle-Aquitaine N°X du JJ/MM/AA »

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER L'UTILISATION DES PHYTOS

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL
ÉCOPHYTO

Edition **Sud Nouvelle-Aquitaine**

Départements Sud 24/Sud 16/Sud 17/33/47

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal/

Recevez le **Bulletin de votre choix GRATUITEMENT** en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

(Cliquez sur les titres pour accéder directement aux paragraphes)

Pommier Poirier

- **Tavelure** : le potentiel de spores projetables sera important lors de la prochaine pluie significative et le risque pourrait être élevé.
- **Feu bactérien** : la période de sensibilité est en cours, les parcelles sont à surveiller.
- **Tordeuse orientale** : la période à risque d'éclosions est en cours.
- **Puceron cendré** : à surveiller.
- **Psylle du poirier** : la période de pontes de la seconde génération est en cours.
- **Acariens rouges** : les éclosions s'achèvent.

• Données météorologiques

Depuis le dernier bulletin, les températures moyennes ont été supérieures aux valeurs de saison du 11 au 15 avril. Des températures élevées, comprises entre 28 et 31°C selon les secteurs, ont été enregistrées les 13 et 14 avril. Les températures moyennes sont repassées en dessous des normales depuis le 16 avril.

De faibles précipitations ont été enregistrées entre le 15 et le 17 avril (1 à 7.8 mm selon les secteurs).

Pour les prochains jours, des températures en dessous des normales de saison sont annoncées avec des températures minimales basses (proches de 0°C sur certains secteurs vendredi matin). Un temps plutôt sec est prévu (risque de faibles pluies pour la semaine prochaine).

Prévisions du 19 au 25 avril (source : MétéoFrance)

	VENDREDI 19	SAMEDI 20	DIMANCHE 21	LUNDI 22	MARDI 23	MERCREDI 24	JEUDI 25
Ste Livrade sur Lot (47)	1° / 19° ↙ 10 km/h	5° / 18° ↗ 20 km/h	4° / 17° ↘ 20 km/h 40 km/h	3° / 15° ↘ 20 km/h 45 km/h	4° / 14° ↘ 15 km/h 40 km/h	4° / 16° ↘ 20 km/h	5° / 17° ↙ 15 km/h
Pompignac (33)	1° / 19° ↙ 10 km/h	5° / 18° ↗ 20 km/h	4° / 17° ↘ 20 km/h 40 km/h	3° / 15° ↘ 20 km/h 45 km/h	4° / 14° ↘ 15 km/h 40 km/h	4° / 16° ↘ 20 km/h	5° / 17° ↙ 15 km/h
Bergerac (24)	1° / 18° ↙ 10 km/h	6° / 17° ↗ 20 km/h	4° / 16° ↘ 20 km/h 45 km/h	2° / 15° ↘ 15 km/h 45 km/h	2° / 15° ↘ 20 km/h 45 km/h	4° / 17° ↘ 15 km/h	5° / 18° ↙ 15 km/h
Jonzac (17)	4° / 18° ↙ 15 km/h	7° / 15° ↗ 25 km/h 40 km/h	5° / 15° ↗ 25 km/h 50 km/h	3° / 14° ↗ 25 km/h 50 km/h	3° / 14° ↗ 25 km/h 45 km/h	3° / 16° ↘ 20 km/h	5° / 17° ↗ 15 km/h
Orthez (64)	1° / 21° ↙ 15 km/h	4° / 20° ↗ 15 km/h	5° / 19° ↙ 15 km/h	3° / 16° ↗ 15 km/h	3° / 14° ↘ 15 km/h	4° / 18° ↘ 15 km/h	5° / 19° ↙ 15 km/h

• Stades phénologiques

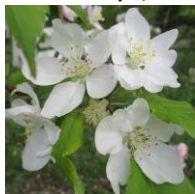
Pommier :

En Lot-et-Garonne : stade H à H-I pour Canada, Chantecler et Golden ; stade H-I pour Granny ; stade H-I à I pour Pink Lady ; stade I à J pour Braeburn.

En Gironde : stade F2-G à H pour Golden ; stade H à I pour Chantecler et Gala.

En Dordogne : stade G-H à I pour Chantecler ; stade G à H-I pour Canada ; stade H-I pour Gala.

En Charentes : stade F2-G pour Canada ; stade G-H pour Golden, Chantecler et Gala ; stade H-I pour Granny ; stade H pour Pink Lady.



Stade G

« Chute des premiers pétales » (BBCH 65)



Stade H

« Chute des derniers pétales » (BBCH 67)



Stade I

« Nouaison » (BBCH 70)



Stade J

« Grossissement des fruits » (BBCH 71)

Poirier :

En Lot-et-Garonne : stade I pour William's et Comice ; stade I-J pour Harrow Sweet et Passe Crassane.

En Gironde : stade I pour William's, Comice et Passe Crassane.

En Charentes : stade H-I pour Comice et William's ; stade I pour Conférence.



Stade I

« Nouaison »
(BBCH 70)



Stade J

« Grossissement des fruits »
(BBCH 71)

• Tavelure (*Venturia inaequalis*)

Les premières taches de tavelure ont été observées en fin de semaine dernière sur pommiers non traités en Lot-et-Garonne, de nouvelles taches ont été notées cette semaine. Des symptômes de tavelure ont également été observés cette semaine en vergers protégés sur pommiers (feuilles) et sur poiriers (feuilles et jeunes fruits). Ces sorties de taches sont à mettre en relation avec les contaminations des 28-30 mars et des 31 mars-2 avril.

Les suivis des projections d'ascospores de tavelure réalisés avec le capteur de type Burkard sur le site de Villenave-d'Ornon en Gironde et au moyen de lames sur le site de Ste-Livrade-sur-Lot en Lot-et-Garonne ont mis en évidence des projections plutôt faibles lors des petites pluies des 15-16 avril.

Selon les données issues du **modèle Tavelure du pommier DGAL-ONPV/INOKI®**, ces faibles pluies n'ont pas engendré de contaminations (durées d'humectation trop courtes).

D'après le modèle, la maturation des périthèces ralentit. Le stock de spores projetables progresse actuellement de près de 1 % par jour. Le potentiel de spores projetables, à ce jour, est de l'ordre de 1 à 3 % du stock annuel selon la date de la dernière pluie.

Les faibles pluies de ce début de semaine n'ont certainement pas permis de libérer la totalité du stock de spores projetables annoncé par le modèle. Le potentiel de spores projetables à la prochaine pluie sera plus important que celui indiqué par le modèle.

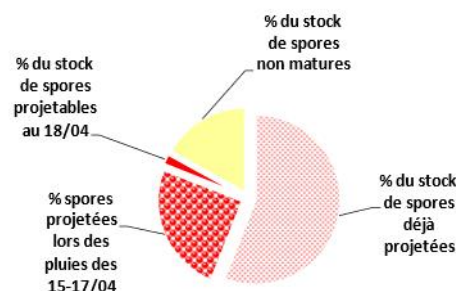
Le modèle RIM-Pro® prévoit un risque faible pour les pluies annoncées la semaine prochaine.



Taches de tavelure

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Maturation et projections d'après le modèle



Evaluation du risque

Le potentiel de spores projetables sera important lors des prochaines pluies et le risque tavelure pourrait être élevé si les durées d'humectation sont suffisamment longues.

Pour les parcelles où des taches sont observées, des contaminations secondaires sont également possibles à partir des taches présentes sur les feuilles et/ou les fruits.

Conditions nécessaires aux contaminations par la tavelure (d'après tables de Mills et Laplace)

Température moyenne	7°C	8°C	10°C	11°C	12°C	13°C	15°C	18°C
Durée de la période d'humectation	18h	17h	14h	13h	12h	11h	9h	8h

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tavelure doit s'effectuer en tenant compte de l'évolution rapide de la végétation (nous sommes actuellement en période de pousse active) et des pluies annoncées afin d'éviter l'installation de la maladie pendant la période des contaminations primaires.

📖 Consultez la fiche « [Tavelure du pommier et du poirier](#) » du [Guide de l'Observateur](#)

• Oïdium (*Podosphaera leucotricha*)

Des températures douces et une forte hygrométrie sont favorables au développement du champignon. Sur pommier, seules les jeunes feuilles sont sensibles, elles sont réceptives jusqu'à 6 jours après leur apparition.

En parcelles sensibles, des symptômes sont observés.

Evaluation du risque

La gestion des parcelles vis-à-vis de l'oïdium doit s'effectuer en tenant compte de la sensibilité variétale et de l'importance des dégâts observés en 2023. La période de pousse est une période à risque.

Mesures prophylactiques :

Elles sont à privilégier en supprimant et brûlant les rameaux oïdiés qui constituent l'inoculum de départ.

📖 **Consultez la fiche « [Oïdium du pommier et du poirier](#) » du Guide de l'Observateur**

• Feu bactérien (*Erwinia amylovora*)

La bactérie responsable du feu bactérien *Erwinia amylovora* se conserve durant l'hiver dans les chancres de l'année précédente et reprend son activité lors du démarrage de la végétation.

Aucun symptôme n'a été observé ou signalé jusqu'à présent.

Les conditions d'infection du feu bactérien sont liées à plusieurs facteurs :

- la présence d'organes réceptifs sur le végétal (fleurs et jeunes pousses),
- la présence d'inoculum dans l'environnement,
- des conditions climatiques favorables à la multiplication de la bactérie.

Conditions climatiques favorables aux infections :

Température maximale > à 24°C

ou

Température maximale > à 21°C et minimale > à 12°C

ou

Température maximale > à 18°C et minimale > à 10°C et Pluie > à 2 mm

Evaluation du risque

La période de forte sensibilité au feu bactérien (période de pousse et quelques floraisons secondaires observées en poiriers) est en cours.

Les conditions climatiques enregistrées en fin de semaine dernière (températures maximales supérieures à 24°C) étaient favorables aux infections, les parcelles sont à surveiller.

Dans les parcelles où des dégâts de feu bactérien ont été observés l'année dernière, il faut rester vigilant durant toute la période de floraison et de pousse.

Des contrôles visuels sont indispensables pour déceler rapidement toute manifestation de la maladie et supprimer, le cas échéant, les symptômes le plus tôt possible après leur apparition afin d'éviter de nouvelles contaminations (un marquage avec du ruban de chantier permet de repérer les zones infestées). Les outils de taille devront être régulièrement désinfectés entre chaque coupe. Il est également recommandé de détruire par brûlage, le jour même, les bois taillés afin d'éviter de nouvelles contaminations par dispersion de la bactérie.

📖 **Consultez la fiche « [Feu bactérien](#) » du Guide de l'Observateur**

• Rugosité

La période de sensibilité à la rugosité débute au stade E-E2 « les sépales laissent voir les pétales » (BBCH 57-59) et s'achève 8 semaines plus tard. Des périodes froides et humides au moment de la floraison et jusqu'à la nouaison favorisent l'apparition de rugosité.

Evaluation du risque

La gestion de parcelles doit s'effectuer en tenant compte des conditions climatiques, de la sensibilité variétale et de la gestion de la nouaison.

• Black Rot (*Diplodia seriata*)

Les symptômes sur fruits (taches noires et fermes devenant marron foncées) ne sont visibles qu'à l'approche de la récolte. Les variétés Chantecler, Fuji, Gala et Braeburn y sont très sensibles.

Des pluies combinées à des températures comprises entre 20 et 25°C au moment de la chute des pétales (stade G-H (BBCH 65-67)) sont favorables aux infections primaires.

Quelques symptômes de black rot sur feuilles sont observés en parcelle sensible.

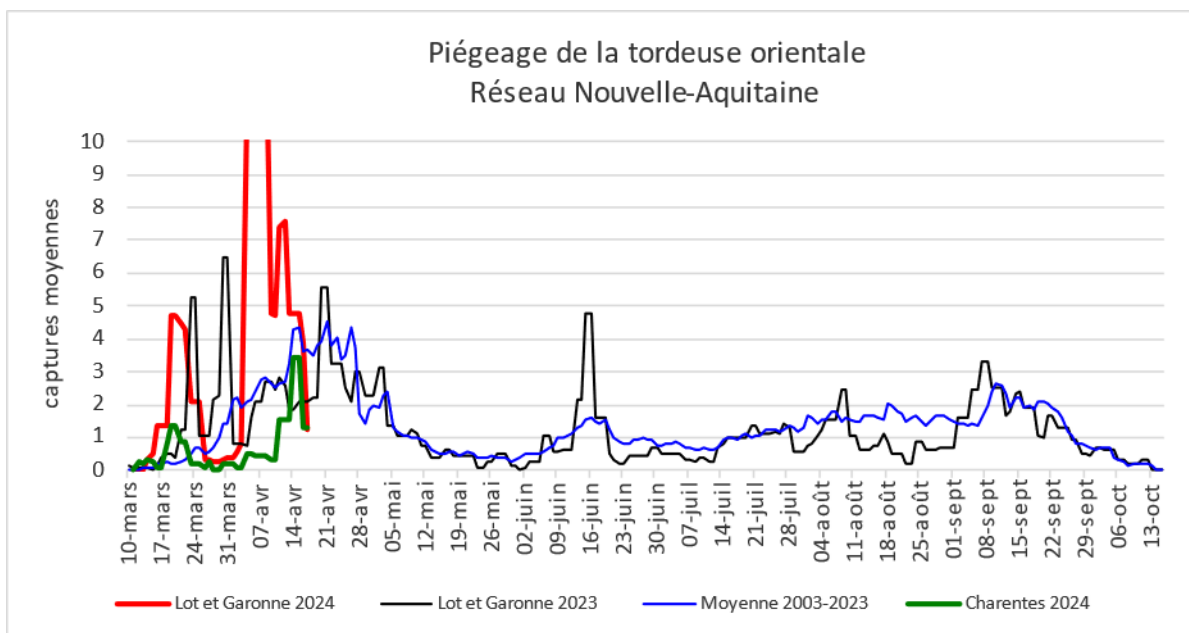


Black rot sur feuille

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

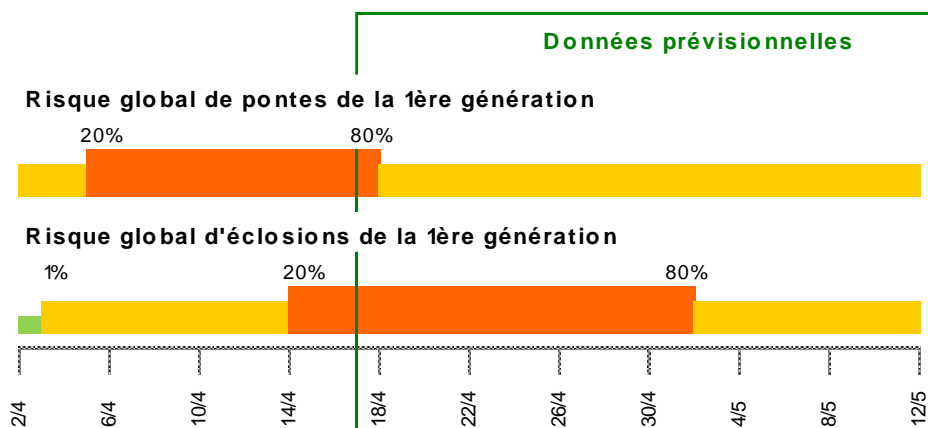
• Tordeuse orientale du pêcher (*Cydia molesta*)

Sur notre réseau de piégeage, le vol se poursuit. Des prises importantes ont été relevées localement en début de semaine suite aux températures élevées du week-end.



Données de modélisation : selon les données du modèle tordeuse orientale DGAL-ONPV/INOKI®, à ce jour, 75 à 80 % du potentiel de pontes et 30 à 40 % du potentiel d'éclosions de la première génération auraient été réalisés. Avec une hypothèse de températures conformes aux normales de saison les éclosions pourraient rester soutenues jusqu'aux 30 avril-4 mai.

Données de modélisation Tordeuse orientale



Evaluation du risque

La période à risque d'éclosions est en cours.

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles vis-à-vis de la tordeuse orientale peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)). Les diffuseurs de phéromones doivent être en place.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Carpacse des pommes (*Cydia pomonella*)

Sur notre réseau de piégeage, nous n'avons pas encore enregistré de captures de carpocapse des pommes mais les premières captures sont signalées depuis ce début de semaine en région voisine.

Dans les parcelles qui nécessitent une surveillance de ce ravageur, les pièges à phéromones doivent être en place.



Carpacse des pommes

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Evaluation du risque

La période à risque vis-à-vis des pontes débutera lorsque les températures crépusculaires seront supérieures à 15°C pendant 2 jours consécutifs avec des conditions sèches.

B

Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles vis-à-vis du carpocapse des pommes peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)). Les diffuseurs de phéromones doivent être en place.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

• Tordeuses de la pelure

Dans nos parcelles de référence le nombre de bouquets occupés par des larves de tordeuses est faible.

La gestion des parcelles vis-à-vis des tordeuses de la pelure doit être réalisée en fonction d'un seuil de présence du ravageur au printemps. Le contrôle visuel porte sur 500 bouquets floraux soit 10 bouquets sur 50 arbres.

Seuil indicatif de risque à partir du contrôle visuel : 5% d'organes occupés par une larve.

Dans les parcelles qui nécessitent une surveillance de Capua (*Adoxophyes orana*) et Pandemis (*Pandemis heparana*), les pièges à phéromones doivent être en place.

Seuils indicatifs de risque à partir du piégeage :

- Pour Capua : 40 captures en 3 relevés consécutifs sur 7 jours.
- Pour *Pandemis* : 50 captures et plus dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

A cette période de l'année, une autre tordeuse, la tordeuse de l'œillet (*Cacoecimorpha pronubana*) peut être capturée dans les pièges. Elle se différencie de *Pandemis* par la couleur orangée du dessous de ces ailes (cf. photo). Soyez donc attentifs lors du relevé des pièges afin de ne pas comptabiliser ces papillons.



Pandemis

Tordeuse de l'œillet

(Crédit Photos : D. Racofier)



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

La gestion des parcelles peut être raisonnée par la méthode de la confusion sexuelle (Cf. [BSV Hors-série spécial confusion sexuelle](#)). Les diffuseurs de phéromones doivent être en place.

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

- **La petite tordeuse des fruits (*Cydia lobarzewskii*)**

Des dégâts occasionnés par la petite tordeuse des fruits (perforations en spirale) ont été signalés ces dernières années sur certaines parcelles dans le secteur des Charentes.

Dans les parcelles qui nécessitent une surveillance de ce ravageur, les pièges à phéromones sont à installer sans tarder si ce n'est déjà fait.

- **Hoplocampe du pommier (*Hoplocampa testidunea*) et du poirier (*Hoplocampa brevis*)**

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont en diminution cette semaine.

Pour l'hoplocampe du pommier, le seuil approximatif à partir duquel, le risque de pontes est important est fixé à un total de 20 à 30 captures par piège depuis le début du vol. Pour l'hoplocampe du poirier, il n'existe pas de seuil déterminé sur la base du piégeage.

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en détruisant les jeunes fruits attaqués.

 Consultez la fiche « [Hoplocampe du pommier](#) » du Guide de l'Observateur

- **Puceron cendré du pommier (*Dysaphis plantaginea*) et puceron mauve du poirier (*Dysaphis pyri*)**

Sur certaines parcelles de référence, quelques foyers sont observés.



Colonie de pucerons cendrés

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



Pucerons mauves

(Crédit Photo : S. Lalanne – FREDON NA)

La présence d'auxiliaires est souvent notée au niveau des foyers (adultes et œufs de syrphes, coccinelles, cantharides).

Evaluation du risque

Il est important de réaliser des observations afin de détecter rapidement les premiers foyers avant apparition des enroulements.

Seuil indicatif de risque : la simple présence de ces pucerons constitue le seuil de nuisibilité.



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Les produits de biocontrôle sont listés dans la Note de service DGAL/SDSPV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)



Résistances aux produits de protection des plantes :

Suite à des prélèvements réalisés dans le cadre des plans de surveillance résistance, **des dérives de sensibilité vis-à-vis de la substance active flonicamide ont été détectées en laboratoire.** Cela ne se traduit pas nécessairement pas une baisse d'efficacité en verger, mais il convient d'être particulièrement attentif à l'efficacité des traitements au flonicamide.

- **Puceron lanigère (*Eriosoma lanigerum*)**

La migration sur les jeunes organes est en cours.

Les populations de l'hyménoptère parasitoïde de puceron lanigère *Aphelinus mali* sont encore faibles. Cet auxiliaire contribue fortement à limiter le développement du puceron lanigère, il est à prendre en compte dans la gestion des parcelles.

Seuil indicatif de risque : 10% de rameaux colonisés par le puceron lanigère. Ce seuil pourra être relevé à 20% en présence d'*Aphelinus mali*.

- **Puceron vert**

La présence de pucerons verts commence à être observée sur jeune pousse.

Ces pucerons ont peu d'incidence sauf dans le cas de pullulation pouvant entraîner une production importante de miellat et le développement de fumagine sur fruits. Une gestion spécifique de ces pucerons n'est en général pas nécessaire.

Seuil indicatif de risque : 15% de pousses occupées par du puceron vert pour les jeunes vergers. Pour les vergers en production, la présence de miellat constitue le seuil de nuisibilité.

📖 **Consultez la fiche « [Pucerons](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Punaises phytophages**

Certaines espèces de punaises sont susceptibles de causer des dégâts sur pommiers et poiriers. Les piqûres réalisées sur jeunes fruits entraînent des déformations caractéristiques (avec méplat au fond de la cuvette) donnant un aspect bosselé au fruit.

En parcelles, la reprise d'activité des punaises est en cours, des pontes de punaise *Rhaphigaster nebulosa* ont été observées cette semaine.

Evaluation du risque

La gestion des parcelles s'effectue en fonction des dégâts observés l'année précédente ou des observations réalisées (frappages) entre la fin de la floraison et début mai.

Seuil indicatif de risque : présence.

📖 **Consultez la fiche « [Punaises phytophages](#) » du Guide de l'Observateur**

- **Psylle du poirier (*Cacopsylla pyri*)**

En parcelles de référence, les populations sont actuellement très faibles. Des pontes de la seconde génération sont observées.

Evaluation du risque

La période de ponte de la seconde génération est en cours.



Puceron lanigère

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



Pucerons verts

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



Ponte de *Rhaphigaster nebulosa*

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

Seuil indicatif de risque : à cette période de l'année, le seuil de nuisibilité est de 10-20% de pousses occupées par de jeunes larves. En présence de punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius* (15-20 individus pour 50 frappages), ce seuil est porté à 30%.

Mesures prophylactiques :

Afin de limiter le développement de ce ravageur en saison, il est important de maintenir un bon équilibre végétatif en réalisant une taille adaptée et une fertilisation raisonnée pour éviter les excès de végétation qui lui sont favorables.

La faune auxiliaire du verger (punaises prédatrices telles que *Anthocoris* et *Orius*) nécessaire à la réduction des populations de psylle doit être préservée notamment en conservant un environnement favorable.

📖 Consultez la fiche « [Psyllés du poirier](#) » du Guide de l'Observateur

• Cèphe du poirier

Des dégâts de cèphe du poirier sont observés depuis la semaine dernière en parcelles de poiriers.

Les jeunes pousses fanent, se recourbent en crosse et se dessèchent. A la base de la pousse attaquée, on observe la présence de piqûres déposées en hélice. Ce critère est caractéristique des attaques de cèphe et permet de ne pas confondre ces dégâts avec ceux dus au feu bactérien.

Le cèphe a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers. La surveillance doit être portée en priorité sur ces derniers.

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les pousses attaquées afin de diminuer les populations pour l'année suivante.



Dégât de cèphe du poirier
(Crédit Photo : S. Lalanne – FREDON NA)

• Cécidomyie des poirettes

Des dégâts sur poirettes ont été signalés la semaine dernière sur le secteur des Pyrénées-Atlantiques.

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques seront envisageables lors du grossissement des fruits en détruisant les poirettes attaquées dès qu'elles sont différenciables des fruits sains.

• Cécidomyie des feuilles

Sur notre réseau de piégeage, les captures sont modérées.

En parcelle de pommiers, quelques dégâts (feuilles qui restent enroulées longitudinalement) sont observés.

Ce ravageur a peu d'incidence en verger adulte mais il est problématique sur jeunes vergers.

Mesures prophylactiques :

Des mesures prophylactiques sont envisageables en coupant et brûlant les feuilles enroulées contenant ce ravageur.



Dégâts de cécidomyie des feuilles
(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

📖 Consultez la fiche « [Cécidomyies](#) » du Guide de l'Observateur

• Acariens rouges

Selon nos simulations, les éclosions d'œufs d'acariens rouges s'achèvent.

Seuil indicatif de risque : en saison, le seuil est de 40 % de feuilles occupées par une forme mobile d'acarien rouge sur poirier et 60 % sur pommier. En présence d'auxiliaires (au minimum 30% de feuilles occupées par des phytoséiides), ce seuil peut être porté jusqu'à 80 %.

• Cochenilles

Cochenille rouge du poirier : des pontes sont observées sous quelques boucliers depuis la semaine dernière. La migration des jeunes larves débute généralement à partir du mois de mai.

Pou de San José : selon nos simulations, la migration des jeunes larves ne devrait pas débuter avant les 3-8 mai.

La gestion des parcelles vis-à-vis des cochenilles s'effectue au moment de la migration des jeunes larves.

Evaluation du risque

La période à risque débutera lors de la migration des jeunes larves.

Mesures prophylactiques :

L'élimination des branches les plus envahies ainsi qu'un décapage mécanique à la lance et/ou par broissage des charpentières et des troncs permettent d'éliminer une partie des cochenilles.

• Chenilles défoliatrices

Quelques dégâts de chenilles défoliatrices ont été observés sur certaines parcelles.

• Charançons phyllophages

La présence de charançons phyllophages a été notée dans un verger en Charentes, ces derniers grignotent les feuilles.

• Cétoine hérissée

Les adultes détruisent les étamines et le pistil des fleurs de pommier et de poirier. L'adulte mesure 8 à 12 mm, son corps est recouvert de poils et ses élytres sont noirs avec des taches blanches.

Des individus ont été observés dans une parcelle en Charentes.

• Auxiliaires

Des syrphes (adultes, œufs et larves), des coccinelles et des cantharides ont été observés au niveau des foyers de pucerons.



Adulte de charançon phyllophage
(Crédit Photo : J. Crombez – CIA 17-79)



Cétoine
(Crédit Photo : J. Crombez – CIA 17-79)



Œufs de syrphes

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



Larves de syrphes

(Crédit Photos : E. Marchesan – FREDON 47 et J. Crombez – CIA 17-79)










• Période de floraison

[L'arrêté du 20 novembre 2021 relatif à la protection des abeilles et des autres insectes pollinisateurs et à la préservation des services de pollinisation lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques](#), abroge l'arrêté du 28 novembre 2003 et est en vigueur depuis le 1er janvier 2022. Une note d'information sur l'arrêté du 20 novembre 2021 est disponible sur le lien suivant : [Note DRAAF arrêté abeilles](#)

Fiche pratique « Vergers » pour comprendre la réglementation "Abeilles et pollinisateurs" : [Fiche vergers](#)

- **Seuil de sensibilité au gel**

Sensibilité au gel des différentes espèces : stades phénologiques et seuils critiques

							
	Stade B Début de gonflement	Stade C Gonflement apparent	Stade D Apparition des boutons floraux	Stade E Pétales visibles	Stade F Floraison	Stade G-H Chute des pétales	Stade I Nouaison
Pommier	- 7°C	- 4°C	- 3.5°C	- 2°C	- 1.8°C	- 1.6°C	- 1.6°C
Poirier	- 7°C	- 6°C	- 4.5°C	- 2.8°C	- 1.6°C	- 1.5°C	- 1°C

Source seuils critiques INRA - CTIFL

Remarque : les seuils retenus ont été déterminés à partir d'anciennes variétés, compte tenu de l'arrivée de nombreuses nouvelles variétés, ces seuils ne sont qu'indicatifs.

- **Réseau de piégeage**

A cette période de l'année, des papillons comme *Pammene sp* et *Epiblema scutulana* peuvent être occasionnellement piégés dans les pièges tordeuse orientale. *Pammene* se différencie par la présence d'une tache nette de couleur blanche à l'intersection des ailes supérieures et *Epiblema* par une taille supérieure et une couleur blanche dominante sur les ailes. Soyez donc attentifs lors du relevé des pièges afin de ne pas comptabiliser ces papillons.



Adulte de *Pammene sp*

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)



Adultes d'*Epiblema sp*

(Crédit Photo : E. Marchesan – FREDON 47)

- **Notes nationales biodiversité**

Les notes sont accessibles en cliquant sur les images ci-dessous.



Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Pommier/Poirier – Edition Sud Nouvelle-Aquitaine sont les suivantes : Arvitec, CIA 17-79, CDA 24, CDA 47, FREDON 47, FREDON Nouvelle-Aquitaine, Les 3 domaines, SAPA Rouquette, SCICA Castang

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".